

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres

Numéro du CQP	105-2018 03 06
Date d'échéance	Décembre 2022
Créé par les CPNE du	6 mars 2018

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jérôme Vial 01 40 69 52 13 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	Syndicat National de l'Isolation André POUX	10, rue du Débarcadère 75017 PARIS Tél : 01.40.55.13.70

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	L'activité de montage en enveloppes de chambres froides et de salles propres consiste à réceptionner et installer sur les chantiers de construction neuve les différents matériaux constituant les enveloppes isothermes : panneaux de parois ou cloisons, plafonds, portes, vitrages, accessoires de finitions ou de protection, isolation de sols si nécessaire. Il existe également une activité de transformation, rénovation ou maintenance de sites existants.
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres
----------------------------------	---

Classement	Niveau II – CCN des ouvriers du Bâtiment
------------	--

Référentiel d'activités

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES ASSOCIEES
<p>Bloc de compétences n°1 Réceptionner les marchandises et les supports existants</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sécuriser la zone de déchargement en mettant en place les équipements de protection collective adaptés 2. Vérifier la conformité qualitative et quantitative des marchandises en rapprochant le bon de commande et le bon de livraison pour alerter sa hiérarchie en cas d'anomalie 3. Organiser les zones de stockage du chantier à réaliser en fonction du plan de calepinage pour rationaliser et sécuriser le chantier 4. Apprécier l'adéquation de la structure porteuse à l'ouvrage à monter en vérifiant notamment la planéité du sol, les alignements des poteaux, la stabilité de la charpente
<p>Bloc de compétences n°2 Installer l'enveloppe chambre froide ou salle propre</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tracer à partir des consignes du plan de calepinage afin de fixer l'implantation au sol 2. Planter un "U" de sol ou une semelle en pied de panneau en utilisant les outils adaptés 3. Préparer en sécurité les panneaux conformément au plan de calepinage 4. Monter les panneaux à l'aide d'un outillage adapté afin de les assembler en toute sécurité en veillant à assurer une continuité thermique et la solidité de l'ouvrage à l'avancement 5. Monter des menuiseries isothermes ou étanches en respectant le plan de calepinage
<p>Bloc de compétences n°3 Assurer les finitions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un remplissage de joint par mastic silicone ou équivalent 2. Poser des éléments de finition (cornière, congé d'angle, plinthe) après avoir injecté un isolant à l'endroit des points singuliers pour assurer la continuité thermique 3. Réaliser une découpe pour les sorties électriques, les tuyauteries, les machines 4. Nettoyer et replier le chantier en appliquant le tri et l'évacuation des déchets

